L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
Bureaux : 23 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.
DIMANCHE, 28 MARS 1886.

PETITES ANNONCES.

DEMANDES.

On demande une femme de chambre parlant bien le français et sachant coudre. 85 rue Royale. lundi. 28mars—1f

LEÇONS de piano et de français. — Madame Serres, de Paris, élève de Marmontel, du Conservatoire de Paris, reçue institutrice devant l'académie de la Seine, munie des meilleurs certificats de familles de Mexico, qu'elle vient de quitter à cause de son climat, offre de donner des leçons de piano, de français, histoire, géographie, etc., aux meilleures conditions. S'adresser 67 rue Dauphine.

Monsieur Serres, Français, comptable, désire trouver une place de comptable, caissier, teneur de livres, etc. Références des premières maisons de commerce de Mexico. Correspondance française, anglaise, espagnole. S'adresser 67 rue Dauphine. 17mars—10f—17f

A LOUER.

A louer à un prix modéré, 5 chambres, cuisine et entrée. S'adresser 120 rue d'Orléans. 28mars—1f

PERDU.

PERDU—Un anneau contenant sept clés. Une récompense sera accordée à la personne qui les rapportera à la Librairie Française, coin Chartres et Bienville. 28mars—1f

TROUVÉ.

VACHE trouvée.—Le propriétaire peut réclamer la vache en prouvant qu'elle lui appartient, et en payant les frais. S'adresser à Maurice Pichoux, coin de l'Avenue Carolton et Dumaine. 26mars—3f

LA MAISON
Anciennement établie de
Louis Grunewald,
127 rue du Canal, et de 18 à 22 rue Baronne.

L'Annonce respectueusement ses clients qu'elle a récemment fait des réductions considérables dans les prix de ses célèbres pianos et orgues, afin d'en faciliter l'achat aux acquéreurs les plus économes ; et, avec l'espoir d'en beaucoup vendre, elle a conclu des engagements les plus favorables avec les premiers fabricants du monde, la mettant à même d'offrir des marchés au public, comme rarement il en est présenté. La maison possède dans le moment un vaste assortiment de tous les genres favoris de pianos renommés dans le monde entier. STEINWAY, PLEYEL, KNABE, BEHR, SOHMER, FISCHER, PEASE et les meilleures orgues telles que CLOUGH-WARREN, SCHOMACKER. Elle a aussi plus de cent pianos d'occasion, de tous les fabricants, qui seront vendus à moitié de leur valeur pour du comptant ou payable mensuellement, afin de faire place pour les nouveaux pianos attendus.

MUSIQUE en feuilles et INSTRUMENTS de MUSIQUE de tous genres, en grand assortiment et aux prix les plus modiques.

CAHIERS, LIVRES de musique et tout qui est du genre. Soyez certain de visiter ces magasins avant d'acheter ailleurs ; cela vous sera avantageux.

Louis Grunewald,
127 rue Canal, de 18 à 22 rue Baronne, N.O.
1er oct 85—1an

NOUVEAU STOCK.
PERSIENNES
Nouvellement reçues.
A. Brousseau Fils,
23 et 25 rue de Chartres.
TAPIS
Anglais et Américains aux plus bas prix.
CORTICONE, TOILE CIRÉE, LINOLEUM.
Rideaux
Suisses, Nottingham, Madras et Turcomans.
RIDEAUX PORTIERES ET TRINGLES.
NATTES DE CHINE
De toutes cottes et des dernières nuances.
Le plus bel assortiment de Tapisserie et d'Etoffes pour Rideaux. 6oct—1an

Migraines. — Maux de Tête
GUARANA
du CHIMAULT & Cie Paris à Paris
Un seul paquet de cette poudre végétale et naturelle, delayée dans un peu d'eau sucrée, suffit pour faire disparaître les maux de tête, migraines ou névralgies les plus violents. Son action tonique lui donne une efficacité incontestable contre les coliques.
Dépôt à Paris, 8, Rue Vivienne.

PATE & SIROP
DE SÈVE DE PIN MARITIME
de LAGASSE, Pharmacien à Bordeaux.
Les personnes faibles de poitrine, celles atteintes de :
Toux, Rhumes, Grippes, Catarrhes — Bronchites, Enrouements, Extinction de voix — Asthme
sont certaines de trouver un soulagement rapide et guérison dans l'emploi des principes balsamiques du pin maritime concentrés dans le Sirop et la Pâte de Sève de Pin maritime de Lagasse.
Dépôt à Paris, 8, rue Vivienne
ET DANS LES PRINCIPALES PHARMACIES

SCROFULES.
Les Scrofules et toutes les maladies scrofuleuses, telles que Ulcères, Plaies, Erysipèles, Eczéma, Pustules, Impétigo, Tumeurs, Charbon, Furoncles, Clous, et Éruptions de la Peau, sont le resultat direct de l'impureté du sang.
Depuis plus de quarante ans, la SALSEPAREILLE D'AYER est reconnue comme l'agent le plus puissant pour le purifier. Elle délivre le système de toute humeur malsaine, enrichit et fortifie le sang, expulse toute trace de traitement mercuriel, se montre en un mot l'ennemi redoutable et irréfutable de toutes les maladies scrofuleuses.
Une Guérison Récente d'Ulcères Scrofuleux.
"Il y a quelques mois, j'étais affligé d'ulcères scrofuleux aux jambes. Elles étaient enflées et enflammées, et les plaies déchargeaient des quantités de matières putrides. J'employai sans succès une grande variété de remèdes. En dernier ressort j'eus recours à la SALSEPAREILLE D'AYER et le résultat obtenu fut des plus satisfaisants, mes ulcères ont disparu, et ma santé s'est grandement améliorée. Je vous crois très reconnaissant pour le bien que votre médecine m'a fait.
Je suis, avec respect,
MRS. ANN O'BRIAN."
148 Sullivan St., New York, 24 Juin, 1882.
☞ Toutes les personnes intéressées sont invitées à se rendre chez Madame O'Brian.
L'écrivain bien connu du Boston Herald, MR. B. W. BALL, de Rochester, N.H., écrit en date du 7 Juin, 1882 :
"Souffrant cruellement de l'Eczéma pendant des années, et ne pouvant trouver de soulagement dans aucun remède, je me servis de la SALSEPAREILLE D'AYER, et au bout de trois mois j'obtins une guérison complète. Je la considère comme un remède très précieux pour toutes les maladies du sang."
La Salsepareille d'Ayer
stimule et règle l'action des organes digestifs et assimilatifs, renouvelle et fortifie les forces vitales, et guérit promptement les Rhumatismes, la Névralgie, la Goutte, Rhumatismale, les Catarrhes, la Débilité Générale, et toutes les maladies produites par un sang appauvri et corrompu, et par une vitalité affaiblie.
Elle est incontestablement le remède le plus économique, tant par la force concentrée que par l'énergie puissante qu'elle exerce sur la maladie.
PRÉPARÉE PAR LE
Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.
En vente dans toutes les Pharmacies ; prix $1, six flacons pour $5.

L.S.L.
Rappelez-vous
Que cette loterie est la seule qui ait été votée et ratifiée par le peuple d'un Etat.
TOUS LES LOTS GAGNANTS
PAYÉS EN PLEIN.
GRANDE CHANCE
—POUR—
UNE FORTUNE!
Le Grand Tirage Mensuel
A $5 00
CLASSE D,
DE LA COMPAGNIE DE
LOTERIE
DE L'ETAT
DE LA LOUISIANE
Aura lieu à la
Nlle-Orléans, Lne.,
MARDI, 13 Avril 1886.
Ce tirage ainsi que tous les autres auront lieu sous la surveillance immédiate et la direction du
GEN. G. T. BEAUREGARD,
DE LA LOUISIANE. ET DU
GEN. JUBAL A. EARLY,
DE LA VIRGINIE.
GROS LOT
$75.000
1,967 Lots, montant en tout à
$265,500.
Le tirage commencera positivement
A ONZE HEURES A. M.,
— A —
L'ACADÉMIE DE MUSIQUE.
VOYEZ LE PLAN.
Billet entier, $5 ; Fractions—
Cinquièmes en proportion.
A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau de la COMPAGNIE DE
loterie de l'Etat de la Louisiane,
Les demandes de prix pour les clubs ne doivent être adressées qu'au bureau de la Compagnie, à la Nouvelle-Orléans.
Pour plus de renseignements, écrire très lisiblement, en donnant son adresse.
IMPORTANT.
Remises par Postal Notes, Express Money Order, change de New York ou traites sur la Nouvelle-Orléans.
Les lettres renfermant de l'argent devront toujours être envoyées par l'Express.
Adresser à
M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.
P. O.
PLAN EXTRAORDINAIRE,
100,000 Billets à $5 chacun.

LISTE DES LOTS :

1 Lot de	$75,000, soit	$75,000
1 Lot de	25,000, ...	25,000
1 Lot de	10,000, ...	10,000
2 Lots de	6,000, ...	12,000
5 Lots de	2,000, ...	10,000
10 Lots de	1,000, ...	10,000
20 Lots de	500, ...	10,000
100 Lots de	200, ...	20,000
300 Lots de	100, ...	30,000
500 Lots de	50, ...	25,000
1,000 Lots de	25, ...	25,000

PRIX D'APPROXIMATION :

9	Lots d'approximation de $750 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $75,000, soit	$6,750
9	Lots d'approximation de $500 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $25,000, soit	4,500
9	Lots d'approximation de $250 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $10,000, soit	2,250
1,967 Lots se montant à		$265,500

CERTIFICAT.
Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de tou les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.
G. T. Beauregard
J. A. Early
Billet entier, $5 ; Fractions—
Cinquièmes en proportion.
A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau de la COMPAGNIE DE
loterie de l'Etat de la Louisiane,
Les demandes de prix pour les clubs ne doivent être adressées qu'au bureau de la Compagnie, à la Nouvelle-Orléans.
Pour plus de renseignements, écrire très lisiblement, en donnant son adresse.
IMPORTANT.
Remises par Postal Notes, Express Money Order, change de New York ou traites sur la Nouvelle-Orléans.
Les lettres renfermant de l'argent devront toujours être envoyées par l'Express.
Adresser à
M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.
P. O.
PLAN EXTRAORDINAIRE,
100,000 Billets à $5 chacun.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

John Mullen vs. Veuve Michael Lyons, Veuve, etc.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No. 15,376—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à l'enchère publique, à la Salle d'Encan Arcade, rue des Magasins, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI 17 avril 1886, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir :

Tous les droits titres et intérêts de Mme Eliza Mullen, comme veuve dans la communauté de Michael Lyons, décédé, dans la propriété décrite ci-dessous, à savoir :

Un certain lot de terre, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Foucher, Girod et Lafayette, désigné comme lot numéro un, d'après un plan dressé par Louis H. Pilié, voyer, daté le 29 avril 1871, une esquisse exacte du dit plan est annexée à un acte de vente au dit Michael Lyons, passé par devant E. G. Gottschalk, ex-notaire en cette ville, le 16me jour de Mai 1871 et faisant partie du dit acte ; d'après ce plan, le dit lot mesure, en mesure américaine, cinquante-deux pieds quatre pouces et une ligne de face à la rue Tchoupitoulas, quarante-cinq pieds, sept pouces de largeur dans le fond, cent deux pieds, un pouce et trois lignes sur le côté adjacent au lot numéro deux, et cent neuf pieds six pouces de profondeur et face à la rue Girod ; le dit lot formant le coin des rues Tchoupitoulas et Girod, et la moitié indivise du dit lot appartient à la défenderesse, Miss Eliza Mullen, comme veuve survivante en communauté de Michael Lyons, décédé.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
17 mars,—17,24,31—avril 7,14,17

ANNONCE JUDICIAIRE.

E. R. Chevalley vs. F. J. Syme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 12,711.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan de l'Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 30 mars 1886, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Tous les droits, titres et intérêts de F. J. Syme, défendeur, dans les dix actions du capital du Gulf Mills Company, Limited.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions : comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
19 mars—19,23,27,30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Grande vente de meubles de valeur, &c. au No 166 de la rue Bourbon.

Lafitte & Dufilho, agents de Mme Veuve Louis Jerrison et als vs Eva Thompson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans,—No 16,880—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-après désignés, le MERCREDI, 31 mars 1886, à 10 heures A. M., de la propriété ci-dessous décrite, à savoir :

Tout le contenu du local No 166 rue de la Douane, comprenant un fort lot de meubles de valeur, installations, effets mobiliers divers, &c. d'après un inventaire enregistré dans mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
19mars—19,23,27,31.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Hibernia Insurance Company vs. James J. Woulfe.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Ci Paroisse d'Orléans.—No. 16,828.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'encan, au local ci-après décrit, MERCREDI, 7 avril 1886, à 10 heures A. M., de la propriété ci-dessous décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Foucher, Girod et Lafayette, désigné comme lot numéro un, d'après un plan dressé par Louis H. Pilié, voyer, daté le 29 avril 1871, une esquisse exacte du dit plan est annexée à un acte de vente au dit Michael Lyons, passé par devant E. G. Gottschalk, ex-notaire en cette ville, le 16me jour de Mai 1871 et faisant partie du dit acte ; d'après ce plan, le dit lot mesure, en mesure américaine, cinquante-deux pieds quatre pouces et une ligne de face à la rue Tchoupitoulas, quarante-cinq pieds, sept pouces de largeur dans le fond, cent deux pieds, un pouce et trois lignes sur le côté adjacent au lot numéro deux, et cent neuf pieds six pouces de profondeur et face à la rue Girod ; le dit lot formant le coin des rues Tchoupitoulas et Girod, et la moitié indivise du dit lot appartient à la défenderesse, Miss Eliza Mullen, comme veuve survivante en communauté de Michael Lyons, décédé.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
27 mars—27 31 av3 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés de valeur dans le Troisième District de cette ville, conformément à un plan dépposé au bureau du Shérif Civil.

Veuve Clémence Bernhard vs. Veuve Mary Perpinans, femme de Luther E. Davis et son mari—No. 15,426.

Et Jules V. Charpentier vs. Mme Mary McKay, femme de Luther E. Davis et son mari—No. 16,638.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—En vertu de deux writs de saisie et vente à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, au local ci-après décrit, MERCREDI, 7 avril 1886, à 10 heures A. M., de la propriété ci-dessous décrite, savoir :

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et qui y appartiennent, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No deux dans l'Ilet borné par les rues Elysées Romparts, Desire et Derbigny, mesurant vingt-six pieds de large du côté de la ligne du lot numéro dix et cent soixante-dix-sept pieds sept pouces et demi de large du côté de la ligne du lot numéro douze.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, avantages et dépendances qui y appartiennent. Les dites bâtisses sont composées d'un magasin en brique au local No. 42 rue Fulton et No 41 rue Front.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
5 mars—5,12,19,26—avril 2,6

ANNONCE JUDICIAIRE.

James R. Mitchell vs. John Davidson et al

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans,—No 16,409—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 20 avril 1886, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Deux certaines lots de terre situés dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues New Levee, Girod, Fulton et Notre Dame, désignés sur un certain plan connu comme plan de J. A. Bentz, dûment enregistré dans le bureau de l'Arpentage de la Cité de Orléans, daté le 23 mars 1886, et marqués du numéro quatre et cinq et s'étendant vers la rue St. Avril, maintenant Claibourne.

Les lots ci-dessus H. se touchent et mesurent comme suit : le lot G. mesure vingt-sept pieds un pouce de face à la rue Espagne, la même largeur sur une profondeur de cent trente-cinq pieds entre lignes parallèles et égales, et le lot H. mesure trente-deux pieds de face à la rue Espagne, trente-deux pieds de largeur dans le fond et une profondeur de cent cinq pieds entre lignes parallèles et égales.

Les lots E. et F. se touchent et mesurent comme suit : le lot E. mesure vingt-sept pieds un pouce de face à la rue Espagne, la même largeur dans le fond, sur une profondeur de cent trente-cinq pieds entre lignes parallèles et égales.

Le lot F. mesure trente-deux pieds de face à la rue St. Jean Baptiste, maintenant Robertson, la même largeur dans le fond, sur une profondeur de cent vingt-huit pieds entre lignes parallèles et égales.

Le lot K. mesure trente-deux pieds de face à la rue St. Jean Baptiste, maintenant Robertson, la même largeur dans le fond, sur une profondeur de cent vingt-huit pieds entre lignes parallèles et égales.

Saisi dans les affaires ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.
27 mars—27 31 av3 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés de valeur dans le Troisième District de cette ville, conformément à un plan déposé au bureau du Shérif Civil.

Veuve Clémence Bernhard vs. Veuve Mary Perpinans, femme de Luther E. Davis et son mari—No. 15,426.

Et Jules V. Charpentier vs. Mme Mary McKay, femme de Luther E. Davis et son mari—No. 16,638.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—En vertu de deux writs de saisie et vente à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, au local ci-après décrit, MERCREDI, 7 avril 1886, à 10 heures A. M., de la propriété ci-dessous décrite, savoir :

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et qui y appartiennent, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No deux dans l'Ilet borné par les rues Elysées Romparts, Desire et Derbigny, mesurant vingt-six pieds de large du côté de la ligne du lot numéro dix et cent soixante-dix-sept pieds sept pouces et demi de large du côté de la ligne du lot numéro douze.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, avantages et dépendances qui y appartiennent.

Conditions—Comptant sur les lieux.

Acte de vente passé par devant Felix J. Dreyfous, notaire, aux frais des acquéreurs.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
26 fév—25—mars 5,11 18,25,30

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—Section D. Succession de Lafaye. Leurs Héritiers.—No. 16,935—Division "B"—Ordre de Cour—La Cour considérant la pétition présentée par Mme Lafaye, tendant à obtenir les sûretés accompagnant le même, et la Cour étant satisfaite que les demandeurs sont bien et dûment conformes à la loi, la succession du feu Jules Lafaye, ayant été exploitée sous la raison sociale de Scannell & Lafaye, et de John G. Scannell et John A. Scannell, ont été et sont les seuls et uniques membres de la dite raison sociale, soit par le présent accepté au bénéfice de leurs créanciers, et il est ordonné, adjugé et décrété que les créanciers soit convoqués et tenu pardevant Fred. Zengel, Esq., notaire en cette ville, le 29me jour d'avril 1886, à midi, pour délibérer sur les affaires du dit pétionnaire et nommer un syndic ; et que dans l'intervalle toutes procédures contre la personne et les biens du dit John Louis Felix soient suspendues et que A. Sambola, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 24 mars 1886.
(Signé) F. A. MONROE, Juge.
Pour copie conforme,
JAS. DARIER, député-greffier.
27mars—27,31—29avril

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—Ordre de Cour.—En cession des biens du pétionnaire, Théodore Dreyfous, agit et sert par le présent accepté au bénéfice du ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant John H. Pepper, notaire en cette ville, le JEUDI, 29ème jour d'avril 1886, à midi, à l'effet de délibérer sur les affaires du dit Théodore Dreyfous et pour élire un syndic ; et dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues, et que Henry Duffilo, Esq., soit nommé avocat pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 24 mars 1886.
(Signé) W. T. HOUSTON, Juge.
Pour copie conforme :
OED. P. CLAIBORNE, Député-Greffier.
27mars—31av29av

Léon Benedetto vs. ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 16,528—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers dans cette affaire et à toutes autres parties ses intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par E. J. Gutierrez, syndic provisoire et syndic dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
24 mars—24,27—2av

VENTES PAR LE CONSTABLE.

James McCormick vs. M. Levy.

PREMIERE COUR DE CITÉ de la Nouvelle Orléans, No 10,059—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'encan à mon entrepôt No 152 rue Lafayette entre St Charles et Carondelet, MARDI, 30 mars 1886, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un lot de meubles de bureau, d'après un inventaire enregistré en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
P. A. LOOBY,
Constable de la Première Cour de Cité de la N.-O.
19mars—19 24 30

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles, Meubles, Literie, Vaisselle, Etc.

Vente de tout le contenu de l'Hôtel et Restaurant au coin nord-est des rues Canal et Chartres.

George Boning vs. Robert V. Jones.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 16,674—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, au local ci-après décrit, MERCREDI, 7 avril 1886, à 10 heures A. M., de la propriété décrite ci-après décrite, à savoir :

Tout le contenu, installations, etc., du local formant le coin nord-est des rues Canal et Chartres, actuellement occupé comme hôtel et restaurant, et comprenant un fort lot de meubles assortis, literie, vaisselle, installations, effets mobiliers, etc., etc., et divers autres articles nécessaires et appartenant à cette ligne d'affaires, d'après un inventaire enregistré à mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.
27 mars—27 31 av3 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente importante par le Shérif civil du tout le contenu, installations, effets mobiliers du grand hôtel bien situé connu comme

L'HOTEL CARONDELET

aux étages supérieurs du local coin des rues Carondelet et Poydras, connu comme le No 88 rue Carondelet et dans le magasin No 86 rue Carondelet, entre Poydras et Perdido.

Dans l'affaire de
Geo. Boning vs. John L. et Richd. L. Schroeder. No 16,636, et
Wm. R. Moore & Cie. vs. John L. Schroeder. No 16,466.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. — En vertu de deux writs de fieri facias moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans les affaires respectives ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, au local ci-après désignés, le LUNDI, 5 avril 1886, à 10 heures A. M., de la propriété décrite ci-dessous, à savoir :

Un fort lot assorti de meubles, literie, vaisselle, meubles de bureau, installations, effets mobiliers, etc., étant tout le contenu du local connu comme l'HOTEL CARONDELET, coin des rues Carondelet et Poydras, décrit ci-dessus, le tout conformément à un inventaire enregistré dans mon bureau.

Saisi dans les affaires ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
25 mars—25,30—3,4,5 avril.

ANNONCE JUDICIAIRE.

John McCloskey vs. Norflet Johnson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 16,909—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, entre la rue Gravier et le Passage Natchez (Natchez Alley), dans le Premier District de cette ville, MARDI, 13 avril 1886, à midi, la propriété décrite ci-dessous, à savoir :

Deux terrains situés et se trouvant dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Commune, Gravier, Lopez et Salcedo, et désignés par les numéros neuf et dix, conformément à un plan dressé par Castaing & Celles, en date du 20 mars 1866, et déposé comme référence au bureau de E. Bienvenu, notaire en cette ville. Les dits lots sont contigus l'un à l'autre et mesurent comme suit : Le lot numéro neuf, trente pieds onze pouces et une ligne de face à la rue Lopez ; et le lot numéro dix, trente pieds onze pouces de face à la dite rue Lopez, sur une profondeur, chacun, de cent deux pieds neuf pouces et quatre lignes.

Avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits voies et avantages y appartenant.

Etant la même propriété que le dit défendeur a achetée comme suit, à savoir : Lot numéro neuf, acheté de Isaac Bonne, conformément à un acte passé pardevant Adolphe Mazureau, et notaire en cette ville, à la date du 19 août 1869 ; le lot numéro dix a été acheté de John McManus, d'après un acte passé pardevant W. J. Castell, ex-notaire, à la date du 11 juin 1873.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
12 mars—12,19,26—avril 2 9 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mme Martha Ann Case, veuve de Don Carlos Case, vs. la succession de J. E. Hickock.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 16,998—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à mon entrepôt, rue des Champs, entre Gravier et Common, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 25 mars 1886, pour compte de la dite succession, la propriété suivante décrite ci-après à savoir :

Un certain portion de terre, avec les édifices et améliorations qu's'y trouvent, dans le même district et l'ilet que les lots ci-dessus, faisant partie du lot No onze, d'après le plan No 65 déposé au bureau de feu de Selim Magner, notaire en ville, la dite portion de terre mesure trente-cinq pieds de face à la rue Short sur quatre vingt dix pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Le tout ayant été acquis par feue Mme J. E. Hickock de Mme Don C. Case d'après acte passé pardevant R. Pacore, notaire, en date du 21 février 1881.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS BUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
10mars—10,23,30 avril 13,17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente importante par le Shérif Civil.

Du magasin à briques au local No 42 Fulton et 41 rue Front.

La banque des Citoyens de la Louisiane vs J. E. M. Sivori

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 17,780—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St-Charles, entre les rues Gravier et Gravier, la propriété de valeur décrite ci-dessous, à savoir :

Un terrain avec les bâtisses qu'il y trouvent, dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues **Esplanade, Kerlerec, St-Claude et Marais,** formant le coin des rues **Esplanade et Marais,** mesurant, mesure américaine, 47 pieds 2 pouces et 2 lignes de face à la rue **Esplanade**, sur 120 pieds de profondeur et 46 pieds à la rue **Marais**, 146 pieds 10 pouces 4 lignes sur son autre ligne de profondeur et 25 pieds 9 pouces 3 lignes sur la ligne du fond.

Les ameliorations consistent en une résidence en bois à deux étages, élégante et artistement finie pour famille, dans le voisinage le plus agréable de cette ville, et ayant au rez-de-chaussée une grande galerie devant, large corridor, salon spacieux, salles à manger, cuisine avec un grand office, &c. et au premier étage un beau balcon, cabinets, grand corridor, 6 chambres à coucher, chambre à bain, balcons derrière et sur le côté, doubles citernes, lieux d'aisance au deux étages, hydrant, patterres pour fleurs, &c. La propriété est dans le plus parfait état et bien réparée et est une occasion que ne doivent pas manquer ceux cherchant une résidence élégante à la rue Robin, sur cent vingt (120) pieds de profondeur entre lignes parallèles. Etant la même propriété que M. Rocquigny a vendue à feu de James L. Cole, par un acte passé dans le bureau de A. Mazureau, notaire, le 19 février 1867.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—On tiers au plus comptant, la balance à un crédit de 1 et 2 ans, au choix du vendeur, avec hypothèque spéciale et lien et privilège du vendeur avec intérêt de 8 0[0 par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement ; la clause de 5 0[0 de frais d'avocat en cas de procédures judiciaires pour obliger le paiement des billets en toute ou partie à l'échéance, pour couvrir les frais et les charges, et aussi un montant comptant suffisant pour couvrir le montant des taxes dues, et 5 pour cent d'intérêt payable d'avant sur le montant de l'adjudication. Lesquels paiements comptant seront tous mis au crédit du compte de la dite succession.

Bureau du Marshal des Etats-Unis, Nouvelle-Orléans, 15me jour de mars 1886.

R. B. PLEASANTS,
Marshal des Etats-Unis pour le District Est de la Louisiane.
17 mars—17, 20, 27—avril 3.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente importante par le Shérif civil du tout le contenu, installations, effets mobiliers du grand hôtel bien situé connu comme

L'HOTEL CARONDELET

aux étages supérieurs du local coin des rues Carondelet et Poydras, connu comme le No 88 rue Carondelet et dans le magasin No 86 rue Carondelet, entre Poydras et Perdido.

Dans l'affaire de
Geo. Boning vs. John L. et Richd. L. Schroeder. No 16,636, et
Wm. R. Moore & Cie. vs. John L. Schroeder. No 16,466.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. — En vertu de deux writs de fieri facias moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans les affaires respectives ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, au local ci-après désignés, le LUNDI, 5 avril 1886, à 10 heures A. M., de la propriété décrite ci-dessous, à savoir :

Un fort lot assorti de meubles, literie, vaisselle, meubles de bureau, installations, effets mobiliers, etc., étant tout le contenu du local connu comme l'HOTEL CARONDELET, coin des rues Carondelet et Poydras, décrit ci-dessus, le tout conformément à un inventaire enregistré dans mon bureau.

Saisi dans les affaires ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.
27 mars—27 31 av3 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés de valeur dans le Troisième District de cette ville, conformément à un plan déposé au bureau du Shérif Civil.

Veuve Clémence Bernhard vs. Veuve Mary Perpinans, femme de Luther E. Davis et son mari—No. 15,426.

Et Jules V. Charpentier vs. Mme Mary McKay, femme de Luther E. Davis et son mari—No. 16,638.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—En vertu de deux writs de saisie et vente à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, entre la rue Gravier et le Passage Natchez (